

TÉMOIGNAGES

MARDI 29 mars 1960,
9 heures et demie du matin.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, commençons maintenant. Nous sommes quelques minutes en retard, mais, par courtoisie pour le ministre, j'ai cru bon attendre son arrivée.

L'hon. GEORGE H. HEES (*ministre des Transports*): Je m'excuse, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: J'ai pensé que le rapport annuel de 1959 des chemins de fer Nationaux du Canada, que nous avons reçu, pourrait être le premier point à l'ordre du jour. A cet égard, nous entendrons donc le président, M. Donald Gordon.

Comme je le mentionnais au Comité hier matin, nous pourrions hâter l'étude de ce rapport, cette année, si le président ne nous en donnait que les points saillants. Tous, j'en suis sûr, vous l'avez lu au complet et très attentivement. Cette année, étant donné que M. Gordon ne nous communique que les points saillants du rapport et comme vous pouvez en juger par l'écran, nous avons l'intention de présenter, au moyen de diapositives, des diagrammes illustrant la marche à suivre générale et les points traités plus particulièrement dans le rapport annuel. Sauf erreur, telle a été la décision du Comité hier, à supposer que le Comité au complet la ratifie aujourd'hui. Nous comptons peu de membres, mais nous avons le quorum. Bien que le nombre en ait été porté à dix, cela ne veut pas dire que nous désirons que les autres s'absentent des délibérations du Comité.

A mon avis, la présentation des diagrammes sur l'écran hâtera les travaux du Comité. Nous n'avons par là aucune intention de restreindre le nombre de questions, ni les droits de personne. Il nous a, toutefois, paru convenable de permettre au président de résumer les points saillants de son rapport, pour ensuite assister à la projection des graphiques sur l'écran.

Si vous n'y voyez pas d'objection, il m'a semblé que vous pourriez, au cours de la séance, noter les différentes questions que vous désirez poser à l'égard des points traités. On vous prie de ne pas les formuler par écrit, mais de les prendre en note seulement pour pouvoir les poser à tour de rôle après la projection des graphiques. Si cela vous agréé, nous pouvons commencer maintenant.

M. BENEDICKSON: Monsieur le président, avant d'entendre M. Gordon, j'aimerais me prononcer sur une question de Règlement. Comme le président le sait très bien, nous avons eu, au cours des derniers jours, des entretiens concernant le désir formulé par les représentants de certains centres que dessert le National-Canadien d'être entendus. Il s'agit des porte-parole de localités où s'effectuent des déplacements très considérables quant aux emplois, par suite de l'introduction de certains nouveaux procédés, de l'automatisation et d'autres choses relatives à la voie ferrée.

Je sais que la petite ville de Sioux-Lookout, dont je suis le représentant, a fait parvenir au ministre des Transports, vendredi, un télégramme dans lequel elle manifeste le désir de voir le maire et les délégués de la Chambre de commerce venir exposer au Comité la situation qui menace leur centre, à la suite des récents avis de modifications dans la ligne de conduite du National-Canadien.